



**MINISTÈRE DE LA SANTÉ,
DE LA FAMILLE
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES**
Direction de l'hospitalisation
et de l'organisation des soins

Sous-direction Qualité et Fonctionnement
des établissements de santé
Bureau E2 : Qualité et sécurité des soins
en établissements de santé

Réf : DHOS/E2/DC/n°

Suivi du dossier : Danièle CULLET - Isabelle TORTAY
Tél. secrétariat : 01.40.56.46.58
Télécopie : 01.40.56.58.30

Paris, le 8 octobre 2002

**LE MINISTRE DE LA SANTÉ, DE LA FAMILLE ET
DES PERSONNES HANDICAPÉES**

à

**MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS DES
ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ**

Objet : Diffusion de la brochure "Contrat d'engagement contre la douleur" et du guide et du dépliant "Pour la mise en place d'un programme de lutte contre la douleur"

En référence à la circulaire DHOS/E2 n°266 du 30 avril 2002 relative à la mise en place du programme national de lutte contre la douleur 2002-2005 dans les établissements de santé, veuillez trouver ci-joint, pour diffusion, les documents cités en objet.

Ces documents s'inscrivent parmi les actions prioritaires définies pour les quatre prochaines années dans le nouveau programme de lutte contre la douleur : associer les usagers par une meilleure information et amener les établissements de santé à s'engager dans une politique d'amélioration de la prise en charge de la douleur des personnes accueillies.

Ces documents, élaborés avec le concours d'experts, sont des outils d'information destinés à l'ensemble des établissements de santé publics et privés ainsi qu'aux directeurs des ARH, DDRASS, DDASS. Ils sont téléchargeables sur le site internet du ministère (sante.gouv.fr - dossier "douleur"). Ces trois documents seront diffusés dans leur version papier, sous forme de « kit » par les services du Ministère de la santé, de la famille et des personnes handicapées dans leur version papier au 1^{er} trimestre 2003.

La brochure "Contrat d'engagement contre la douleur" constitue un acte d'engagement de l'établissement contre la douleur et remplace "le carnet douleur". Elle doit être intégrée au livret d'accueil et remise à chaque personne malade en début d'hospitalisation. Ce document a pour objet d'informer chaque patient sur les modalités de prévention, de traitement et de soulagement de sa douleur et valorise la mobilisation de toute la communauté hospitalière dans la prise en charge de la douleur.

Ainsi, pour mieux répondre aux attentes de chaque patient que vous accueillez au sein de votre établissement, nous avons choisi de vous donner la possibilité de personnaliser cette brochure en y intégrant les informations que vous jugerez nécessaires sur la politique que vous menez dans ce domaine. A cet effet, un espace a été réservé à la dernière page du document, afin que vous puissiez y inscrire vos propres éléments.

Ce document est uniquement disponible sur le site internet du ministère sous format PDF. Il est également présenté sous format PAO en version couleur et/ou en version noir et blanc, afin que votre imprimeur puisse l'utiliser en vue d'édition des exemplaires qui vous seront nécessaires.

Le 2^{ème} document qui vous est adressé s'intitule "Organiser la lutte contre la douleur dans les établissements de santé". Il propose une aide méthodologique et des orientations pour la mise en place d'une stratégie concertée d'amélioration de la prise en charge de la douleur dans votre établissement. Il est accompagné d'un résumé édité sous forme de dépliant intitulé " « Extraits »". Il vous appartient également de diffuser largement ces extraits pour permettre l'information de l'ensemble des soignants de votre établissement.

Tout établissement de santé doit développer et mettre en œuvre l'organisation nécessaire pour répondre aux besoins des personnes quant à la prise en charge de leur douleur. Cette démarche qui doit s'inscrire dans le temps et la continuité nécessite un engagement fort de votre part afin de fédérer l'ensemble des professionnels de santé. Nous souhaitons que ces documents puissent vous apporter une aide dans cette démarche d'amélioration de la qualité des soins.